

# CODE ÉTHIQUE DE TAQA MOROCCO



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers Collègues,

**TAQA Morocco** est une entreprise leader dans son secteur d'activité, jouissant d'une solide réputation de transparence et d'**Ethique** dans ses pratiques de gestion et relations d'affaires avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Le succès de **TAQA Morocco** repose sur l'adhésion de chacun d'entre nous à des règles, des usages et des principes communs qui guident notre conduite au quotidien, non seulement en termes d'excellence opérationnelle mais également en matière de responsabilité sociale, d'**Ethique** et de transparence.

Par ailleurs, de par sa cotation à la Bourse de Valeurs de Casablanca, **TAQA Morocco** est soumise à une réglementation stricte en matière de communication, de transparence et de gouvernance. Notre approche va au-delà de la création de valeur continue à nos actionnaires et à l'ensemble de nos parties prenantes ; il s'agit en effet de les servir de manière **Ethique** et responsable.

*Le succès de **TAQA Morocco** repose sur l'adhésion de chacun d'entre nous à des règles, des usages et des principes communs qui guident notre conduite au quotidien, non seulement en termes d'excellence opérationnelle mais également en matière de responsabilité sociale, d'**Ethique** et de transparence.*

Le présent **Code Ethique** ou (« **Code** ») a pour objet de compiler l'ensemble de l'arsenal normatif mis en place par **TAQA Morocco** en matière d'**Ethique**, de conduite des affaires et de transparence. Il comprend une synthèse de nos Politiques, nos standards, mais également les définitions clés ainsi que la manière dont chacun d'entre nous devra agir lorsqu'il fait face à certaines situations.

Des réponses aux questions fréquentes pouvant être posées y sont également apportées afin de nous aider à avoir une perception pratique des règles et principes énoncés, et nous éclairer sur la manière d'agir ou sur le dispositif à suivre.

Ce **Code** s'applique à l'ensemble des **Administrateurs**, dirigeants, collaborateurs et parties prenantes de **TAQA Morocco**. Chacun s'engagera ainsi à en respecter les termes.



**Abdelmajid IRAQUI HOUSSAINI**  
Président du Directoire de **TAQA Morocco**



# MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le **Code** nous rappellera à tout moment, les principes et les règles en matière d'**Ethique** et de **Compliance** et nous éclairera sur les principales obligations **Ethiques** qui guideront notre comportement et éclaireront nos décisions dans le cadre de la gestion courante des activités de l'entreprise.

Le présent **Code** ne peut toutefois prévoir l'ensemble des situations auxquelles vous pourriez être confrontés dans l'exercice de vos fonctions dans la mesure où **l'Ethique** fait avant tout appel au bon sens, à la morale et au respect des cadres légaux et réglementaires. C'est ainsi que la Direction Générale, le **Comité GRC**, la Direction du Pôle Stratégie & Risk Management, le Directeur Juridique Exécutif et le **Responsable Déontologie** sont continuellement à votre disposition pour vous conseiller et vous aider, le cas échéant, à prendre les décisions appropriées concernant les différentes situations auxquelles vous pourriez être confrontés dans le cadre de la réalisation de vos fonctions au sein de la **Société**.

Chacun d'entre nous devra en permanence en respecter les termes afin que nos comportements soient en adéquation avec les valeurs de notre entreprise.

Je remercie chacun d'entre vous de prendre le temps de lire ce **Code** attentivement et d'adhérer aux principes et directives qui y sont édictés. Nous avons tous la mission d'être les gardiens de la réputation de notre entreprise et de veiller à éviter tout comportement qui serait susceptible d'y nuire. Je reste persuadé, comme par le passé, que je peux compter sur votre engagement personnel et collectif afin de toujours placer **l'Ethique** au cœur de nos comportements, de nos pratiques et des valeurs de notre **Société**.



# 2

## A PROPOS DE NOTRE CODE ÉTHIQUE



Une introduction à notre Code



Où pouvez-vous vous adresser pour obtenir des conseils ou signaler un problème ?



Posez-vous ces trois questions avant de prendre une décision



Votre responsabilité



Quel est le rôle du Comité GRC et celui du Comité d'audit dans le cadre de notre Code Ethique ?



Notre programme d'Ethique et de Compliance



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE

# Une Introduction à notre Code

A **TAQA Morocco**, nous savons que des millions de personnes comptent sur nous pour leur fournir des infrastructures et des services vitaux. Compte tenu de la nature critique de nos opérations, nos actionnaires, notre **Directoire**, notre **Conseil de Surveillance** et nos parties prenantes s'attendent à ce que nous nous acquittions de nos responsabilités selon les normes professionnelles les plus élevées.

Ces normes ne peuvent être atteintes que si nous travaillons avec intégrité et conformément aux lois et réglementations qui s'appliquent à nous en tant qu'organisation.

Favoriser une culture où chacun se sent à l'aise pour communiquer ses préoccupations en sachant qu'elles seront traitées de manière appropriée, nous permet de gérer efficacement les risques afin que nous puissions nous concentrer sur nos objectifs. En favorisant l'intégrité, le respect et l'équité, nous créons un milieu de travail sain et sécurisé.

En suivant notre **Code**, non seulement nous respectons les exigences de la loi, mais nous nous efforçons également de fonctionner avec les plus hauts niveaux d'**Ethique** et d'intégrité. Ce **Code** est complété par un certain nombre de Politiques détaillées qui offrent des orientations supplémentaires sur les domaines couverts ici.

Veuillez contacter le **Comité GRC** si vous avez besoin d'aide, de conseils ou de précisions supplémentaires.



## Où pouvez-vous vous adresser pour obtenir des conseils ou signaler un problème ?

Si vous soupçonnez une violation de ce **Code**, ou de toute loi ou réglementation applicable, vous devez le signaler, selon la nature du problème, à /au :

-  • Votre **Responsable Hiérarchique** ou autre direction interne ;
-  • **Capital Humain** ;
-  • **Comité d'audit** soit en direct, soit par l'intermédiaire de l'adresse Web (<https://www.taqamorocco.ma/node/379>), comme décrit plus en détail dans la **Politique d'Alerte Professionnelle**.
-  • **Comité GRC** soit en direct ou par l'intermédiaire de l'adresse mail : [comite\\_grc\\_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma](mailto:comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma)

Les préoccupations ne doivent être exprimées de bonne foi que lorsqu'il existe un véritable soupçon d'acte répréhensible.

Le processus **d'Alerte Professionnelle** (Cf. **Politique D'Alerte Professionnelle**) est là pour vous aider à soulever des préoccupations et ne doit pas être abusé en soulevant intentionnellement de fausses préoccupations. Nous avons une approche de tolérance zéro à l'égard des représailles contre toute personne qui soulève une inquiétude, et ceux qui se livrent à un comportement de représailles seront soumis à des mesures disciplinaires.

## Posez-vous ces trois questions avant de prendre une décision ?

**1** *L'événement ou l'acte à déclarer entre-t-il en Conflit avec notre Code ?*

**2** *Suis-je sur le point d'enfreindre la loi ?*

**3** *Suis-je à l'aise si d'autres sont au courant de ma décision ?*



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE

### Votre responsabilité

- Familiarisez-vous avec ce **Code** ;
- Se conformer à toutes les lois, réglementations, Politiques et procédures applicables ;
- Lorsque la loi entre en **Conflit** avec ou établit une norme plus élevée que la Politique ou la procédure pertinente, vous devez respecter la loi ;
- Contactez le **Comité GRC** chaque fois que vous avez une question, une préoccupation ou avez besoin de conseils concernant tout élément mentionné dans le **Code** ou l'une des Politiques d'**Ethique** et de **Compliance** ;
- Signaler toute violation présumée de ce **Code**, des Politiques connexes ou des lois ou réglementations applicables au **Comité d'audit** ;
- Encourager une culture où tout le monde se sent à l'aise de soulever une préoccupation ;
- Compléter toute formation et déclarations requises relatives à ce **Code** ; et
- Comprendre que les violations de ce **Code** peuvent entraîner des mesures disciplinaires, y compris, mais sans s'y limiter, le licenciement.

### Quel est le rôle du Comité GRC et celui du Comité d'audit dans le cadre de notre Code Ethique ?

- Un programme complet d'**Ethique** et de **Compliance** a été développé par **TAQA Morocco**, conformément aux lois et réglementations en vigueur, mais également aux standards et meilleurs pratiques en la matière.
- Le **Comité GRC**, à travers un sous-comité indépendant désigné en son sein, veille au respect et au suivi de la mise en œuvre effective de tous les aspects du programme d'**Ethique** et de **Compliance** de **TAQA Morocco**.
- Ses responsabilités sont de s'assurer de la mise en œuvre effective du programme complet d'**Ethique** et de **Compliance** de la **Société**, conçu pour évaluer et améliorer la culture **Ethique**, détecter les comportements illégaux ou contraires à l'**Ethique**, atténuer et remédier à ces comportements là où ils ont pu se produire et empêcher qu'ils ne se reproduisent, notamment :
- Établir un cadre pour inculquer une forte culture d'**Ethique** et de **Compliance** ;
- Élaborer et mettre en œuvre des Politiques et des procédures d'**Ethique** et de **Compliance** en tant que ressource pour l'organisation ;
- Offrir une formation pertinente en matière d'**Ethique** et de **Compliance** à tout le **Personnel** de **TAQA Morocco** ;
- Évaluer les risques en matière d'**Ethique** et de **Compliance** et déterminer si les contrôles internes sont adéquats et adaptés à ces risques ;
- S'assurer que des actions correctives sont prises pour éviter que les violations ne se reproduisent ; et
- Les responsabilités du **Comité d'audit** dans le cadre du **Code Ethique** sont détaillées dans la **Politique d'Alerte Professionnelle**, notamment :
- Recevoir et traiter les déclarations des **Alertes Professionnelles** (Cf. **Politique d'Alerte Professionnelle**),
- Enquêter et traiter les violations alléguées des lois, réglementations, Politiques et procédures applicables ;
- Tenir les contrevenants responsables d'une conduite inappropriée.

### Notre programme d'Ethique et de Compliance

- Le **Directoire** de **TAQA Morocco** est responsable de la mise en œuvre d'un programme efficace d'**Ethique** et de **Compliance**.
- Le **Comité GRC** comprend en son sein, un sous-comité indépendant dont le rôle est de veiller au respect et au suivi de la mise en œuvre effective du programme d'**Ethique** et de **Compliance** dans l'ensemble de **TAQA Morocco**.
- Le **Comité GRC** rend régulièrement compte au **Comité d'audit**, émanation du **Conseil de Surveillance** de **TAQA Morocco**.



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE



3

NOTRE CODE  
EN FLASH

# Notre Code en Flash

- Nous considérons notre **Code** comme le fondement de notre culture **Ethique** et nous nous engageons à promouvoir l'intégrité, le respect et l'équité.
- Nous prenons des mesures pour protéger toute personne qui signale une préoccupation de bonne foi.
- Nous avons une approche de tolérance zéro à l'égard des représailles contre ceux qui soulèvent des préoccupations ou coopèrent à une **Enquête**.
- Nous nous opposons fermement à toute forme de traitement injuste, de harcèlement, de discrimination ou d'abus.
- Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations applicables, y compris celles conçues pour prévenir la **Corruption**, la **Fraude**, les **Pots-de-vin**, le **Blanchiment de Capitaux / d'Argent**, le **Financement du Terrorisme**, le **Délit d'Initié**, les **Comportements Anticoncurrentiels**, ainsi que celles qui visent à assurer le respect des **Contrôles et Sanctions** du commerce international.
- Nous déclarons tous les **Conflits d'Intérêts** potentiels afin de nous assurer qu'ils sont gérés de manière appropriée.
- Nous protégeons nos actifs contre les abus en veillant à disposer des contrôles appropriés et en observant les pratiques financières et de tenue de **Livres et Registres** établies.
- Nous choisissons avec soin nos **Partenaires Commerciaux** et veillons à ce qu'ils s'engagent à respecter les meilleures pratiques internationales tout au long de notre relation avec eux.
- Nous respectons les **Données Personnelles** de tous ceux dont nous sommes en possession des informations et prenons toutes les mesures appropriées pour les protéger conformément aux **Lois sur la Protection des Données à caractère Personnel**.
- Nous protégeons toutes **les Informations Confidentielles**, qu'elles appartiennent à **TAQA Morocco** ou à des **Partenaires Commerciaux** ou à des **Tiers**, y compris la **Propriété Intellectuelle**.
- Nous utilisons nos actifs informatiques de manière responsable et prenons les mesures appropriées pour les protéger.
- Nous soutenons les principes des normes internationales des Droits de l'Homme et nous nous opposons fermement à toute forme de travail des enfants, de traite des êtres humains et d'esclavage moderne.
- Nous nous engageons à offrir un lieu de travail sûr, sain et sécurisé à tous nos employés et nous minimisons notre impact sur l'environnement.



4

# LES VALEURS DÉFENDUES DANS CE CODE



**Intégrité :** « L'intégrité consiste à faire ce qu'il faut, même lorsque personne ne regarde »



**Liberté de prise de parole lors des Alertes Professionnelles**



**Respect et équité / égalité**



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE

# Les valeurs défendues dans ce Code

## Ethique

L'**Ethique** est une appréciation des valeurs et du comportement, qui définit la meilleure attitude que vous êtes tenu(e) d'adopter dans une situation donnée.

L'**Ethique** à **TAQA Morocco** est un ensemble de règles qui établit les principes, les missions et les valeurs de son corps de métier. Ainsi, les directives éthiques édictées dans le **Recueil Ethique & Compliance** précisent les lignes de conduite de chaque collaborateur ou collaboratrice vis-à-vis de l'activité de **TAQA Morocco**.

## Compliance

Au sens du présent **Code**, elle désigne l'ensemble des mesures visant à garantir une conduite **Ethique** et juridiquement respectueuse de la **Société** dans toutes ses composantes, de ses organes de gouvernance et de ses employés.

La **Compliance** à **TAQA Morocco** consiste en des Politiques qui visent à assurer la conformité aux règles et valeurs, ainsi que la déontologie de la **Société** à travers la mise en place de procédures préventives évitant de l'exposer à des sanctions conséquentes au non-respect de ces règles et valeurs et une atteinte à sa réputation.

La démarche de **Compliance** concerne aussi bien **TAQA Morocco** que ses organes de gouvernance et ses employés. Sa mise en place repose sur deux piliers, à savoir :

- L'instauration d'une culture du respect des règles via les formations ainsi que la sensibilisation des collaborateurs et des dirigeants ;
- La création d'organes internes d'alerte, d'audit et de conseil afin de détecter et de traiter les cas d'infractions.

**TAQA Morocco** a fait de la **Compliance** un véritable engagement présentant de nombreux avantages notamment la réduction des risques de poursuites et une bonne réputation, une amélioration de la gestion des risques en ce qui concerne son image auprès de toutes les parties prenantes pertinentes.



# Intégrité

“ L’intégrité consiste à faire ce qu’il faut, même lorsque personne ne regarde ”

## Les principes

- L'intégrité est le principe clé qui guide nos activités et garantit que nous opérons selon les normes d'**Ethique** et de **Compliance** les plus élevées.
- Notre niveau d'intégrité est défini par la qualité de nos paroles et de nos actions.
- Donner l'exemple pour créer une culture qui encourage les autres à faire ce qu'il faut.

## Vos responsabilités

- Assurez-vous que ce que vous dites et faites est conforme aux normes **Ethiques** établies par **TAQA Morocco**.
- Récompensez les comportements **Ethiques**, en reconnaissant ceux qui agissent avec intégrité.
- Signaler toute violation de ce **Code** au **Comité GRC**.
- Adresser toute question, préoccupation, doute et déclaration spontanée au **Comité GRC**.
- Signaler toute violation connue ou suspectée de ce **Code** conformément à la **Politique d'Alerte Professionnelle** au **Comité d'audit**.

### Rappelez-vous que...

- Nous travaillons dur pour maintenir notre réputation, alors n'oubliez pas qu'un seul cas de mauvaise conduite rendu public pourrait saper tous nos efforts.
- Nous partageons la responsabilité de soutenir une culture d'intégrité et de signaler ceux qui n'agissent pas conformément à ce **Code**.



### Vous êtes autorisé à...

- Chacun de nous joue un rôle dans le façonnement de notre culture et a la possibilité d'y contribuer de manière proactive. Vous êtes encouragés à partager des idées sur la façon d'améliorer davantage notre culture.
- Veuillez contacter le **Comité GRC** si vous avez des idées à proposer.



# Liberté de prise de parole lors des Alertes Professionnelles

Les employés et les représentants de **TAQA Morocco** se tiennent aux normes les plus élevées d'intégrité et de comportement **Ethique**.

Ils se doivent de faire preuve d'honnêteté et d'intégrité dans l'exercice de leurs fonctions et de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu'aux Politiques du **Groupe TAQA**.

Il est de votre responsabilité de soulever des préoccupations lorsque vous soupçonnez des actes répréhensibles, afin de promouvoir une culture de transparence et d'intégrité.

Vous avez le pouvoir d'arrêter les actes répréhensibles et de protéger l'organisation et vos collègues.

## Les principes

- Vous devez faire part de vos préoccupations si vous soupçonnez une violation de la loi, de la réglementation, de ce **Code** ou des Politiques de **TAQA Morocco**.
- Si, de bonne foi, vous soulevez une question, vous ne devriez pas vous inquiéter si elle peut s'avérer infondée ou erronée. Le processus **d'Alerte Professionnelle** est là pour vous aider à soulever des préoccupations et ne doit pas être utilisé avec abus.
- Nous avons une approche de tolérance zéro à l'égard de toute forme de représailles à l'encontre de toute personne signalant un problème ou coopérant à une **Enquête**. De telles représailles feront l'objet de mesures disciplinaires.
- Nous prenons au sérieux toutes les préoccupations soulevées et y répondons de manière appropriée et confidentielle.
- Vous pouvez faire part de vos préoccupations ou poser des questions de manière anonyme, mais sachez que si vous le faites et choisissez de ne pas être contacté, vous devez fournir autant d'informations et toute documentation pertinente) que vous pouvez.

## Vos responsabilités

- Signalez toute préoccupation que vous avez conformément à la **Politique d'Alerte Professionnelle**.
- N'exercez pas de représailles contre quiconque soulève une préoccupation ou coopère à une **Enquête**.
- Coopérez et mettez-vous, ainsi que toutes les personnes que vous gérez, ainsi que toutes les ressources et tous les documents pertinents, à la disposition de toute **Enquête** menée par le **Comité d'audit**. Vous devez toujours maintenir une stricte confidentialité concernant toute **Enquête** dont vous pourriez avoir connaissance ou dans laquelle vous pourriez être impliqué.

### Vous êtes invités à...

- En prenant la parole, vous nous donnez l'opportunité d'aborder des problèmes dont l'organisation n'est peut-être pas consciente.





# Respect et équité / égalité

En tant qu'organisation diversifiée, nous respectons et valorisons les différences de chacun. Nous traitons tout le monde avec Dignité, Respect et Équité.

## Les principes

- Nous apprécions la diversité et nous nous engageons à faire en sorte que tous nos employés travaillent dans un environnement favorable.
- Traitez tout le monde avec respect et dignité. Ne jamais menacer, humilier ou utiliser un langage ou des actions inappropriés ou insultants.
- Nous ne tolérons pas les traitements injustes, le harcèlement de quelque nature que ce soit (y compris le harcèlement sexuel), la discrimination et les abus tels que le harcèlement, l'intimidation et la violence physique.
- Respectez l'espace personnel des autres et leur vie privée.

## Vos responsabilités

- Vous devez signaler tout traitement injuste que vous subissez ou observez au **Comité GRC**.
- Soyez conscient et respectez les normes culturelles de votre lieu de travail et celles des personnes avec lesquelles vous travaillez, quel que soit l'endroit où elles se trouvent.

### Rappelez-vous que...

- Vous devez traiter les autres comme vous souhaiteriez être traité vous-même.
- Vous devez obtenir le consentement avant de prendre des photos ou des séquences vidéo de toute personne avec qui vous travaillez et/ou de les publier sur Internet ou dans un autre domaine public (reportez-vous aux Politiques de communication de **TAQA Morocco** pour plus d'informations).





# 5 NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES DANS LES AFFAIRES INTERNES

-  Délit d'Initié
-  Conflits d'Intérêt
-  Gestion des actifs et contrôles

# Délit d'Initié

En tant qu'entité cotée en bourse, nous avons intérêt à maintenir l'intégrité des marchés des **Valeurs Mobilières**. Les **Délits d'Initiés** et les **Manipulations de marché** érodent la confiance dans ces marchés et peuvent avoir des répercussions financières ou criminelles.

## Les principes

- Le **Délit d'Initié** implique la négociation de **Titres** (y compris les **Titres de TAQA Morocco**), directement ou indirectement, au profit de vous-même ou d'autrui, lorsque vous êtes en possession d'**Informations Confidentielles Importantes** sur ces **Titres**.
- Il est illégal de recommander ou d'encourager quelqu'un d'autre à négocier des **Valeurs Mobilières** (y compris les **Valeurs Mobilières de TAQA Morocco**) alors que vous êtes en possession d'**Informations Confidentielles** pertinentes, même si vous ne profiterez pas ou ne bénéficierez pas d'une telle négociation.
- Les **Informations Confidentielles Importantes** comprennent des informations qui ne sont pas accessibles au public et qui sont susceptibles d'affecter le prix d'un **Titre**.
- La **Manipulation du marché** comprend le partage d'informations susceptibles d'affecter la décision d'un investisseur d'acheter, de vendre ou de détenir un **Titre**.
- Nous nous engageons à prévenir les activités illégales, y compris les **Délits d'Initiés**, la divulgation illégale d'**Informations Confidentielles Importantes** et la **Manipulation du marché**.
- Nous divulguons toute détention ou **Transaction sur les Titres** de **TAQA Morocco** (que ce soit par nous ou nos **Personnes Liées**) au **Responsable Déontologie**, et toutes les bourses pertinentes conformément à la **Politique sur les Délits d'Initiés**.
- Nous ne négocions pas les **Titres** de **TAQA Morocco** pendant une **Période Fermée** ou une **Période d'Interdiction** pour empêcher le **Délit d'Initié**.

## Vos responsabilités

- Les **Informations Confidentielles Importantes** doivent toujours être protégées et discutées uniquement avec les personnes spécifiquement autorisées à les recevoir.
- Signaler toute préoccupation relative au **Délit d'Initié** ou à l'utilisation inappropriée d'**Informations Confidentielles Importantes** au **Responsable Déontologie**.
- Comprendre et respecter les exigences de la **Politique sur les Délits d'Initiés** et toute autre exigence légale et réglementaire pouvant s'appliquer à vos opérations sur **Titres** et vous assurer que vous vous conformez à ces exigences.
- Vous devez déclarer toute participation dans les **Titres** de **TAQA Morocco** détenue par vous et (à votre connaissance) par toute **Personne Liée** au **Responsable Déontologie**.
- Si vous souhaitez négocier des **Titres** de **TAQA Morocco**, vous devez obtenir l'approbation préalable du **Responsable Déontologie** et vous conformer à toutes les exigences de la **Politique sur les Délits d'Initiés**.



### Rappelez-vous que...

- S'engager dans un **Délit d'Initié** est une infraction pénale. Vous devez savoir que la négociation des **Titres** de **TAQA Morocco** avant une annonce importante concernant **TAQA Morocco** est susceptible d'être examinée par les autorités en charge de la réglementation.*
- Vous devez faire particulièrement attention à ne pas partager d'**Informations Confidentielles Importantes** avec des amis, des membres de votre famille et des partenaires.*
- Adressez :*
  - Toute question, préoccupation, doute et déclaration spontanée : au **Responsable Déontologie**.
  - ou toute violation connue ou suspectée de cette Politique conformément à la **Politique d'Alerte Professionnelle** au **Comité d'audit** via la ligne d'assistance (<https://www.taqamorocco.ma/node/379>).



# Conflits d'Intérêt

Les **Conflits d'Intérêts** peuvent affecter notre jugement, notre objectivité sur le lieu de travail et nos responsabilités envers **TAQA Morocco**.

## Les principes

- Un **Conflit** peut survenir lorsque vous, les membres de votre famille, vos amis ou vos partenaires avez un intérêt ou une relation personnelle ou externe qui interfère avec votre jugement concernant votre devoir d'agir dans l'intérêt de **TAQA Morocco**.
- Les relations ou activités financières, commerciales et sociales (y compris les postes au conseil d'administration) peuvent donner lieu à des **Conflits** susceptibles d'affecter votre objectivité et votre loyauté envers **TAQA Morocco**.
- Les ressources de **TAQA Morocco** ne doivent pas être utilisées pour vos intérêts personnels ou dans l'intérêt de toute autre personne ou entité en dehors des activités de **TAQA Morocco**, sauf autorisation contraire conformément à la **Politique sur les Conflits d'Intérêts**.

### Rappelez-vous que...

- Les **Conflits** peuvent survenir de différentes manières et formes, et l'apparence ou la perception d'un **Conflit** peut souvent avoir autant d'impact qu'un Conflit réel.
- Si vous êtes impliqué dans le processus de recrutement d'un parent ou d'un ami proche pour un poste au sein de **TAQA Morocco**, ou si vous êtes impliqué dans un processus d'approvisionnement auquel votre parent ou ami proche participe, vous devez déclarer la relation au **Comité GRC**.

### Vous pouvez...

- **TAQA Morocco** peut être en mesure de faire affaire avec une entité dans laquelle vous, un membre de votre famille ou un ami proche avez un intérêt, à condition que le **Conflit** potentiel soit correctement déclaré, géré et approuvé par le **Comité GRC**.
- Adressez :
  - Toute question, préoccupation, doute et déclaration spontanée : au **Comité GRC** à l'adresse mail [comite\\_grc\\_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma](mailto:comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma).
  - ou toute violation connue ou suspectée de cette **Politique conformément à la Politique d'Alerte Professionnelle** au **Comité d'audit** via la ligne d'assistance (<https://www.taqamorocco.ma/node/379>).

## Vos responsabilités

- Il est de votre responsabilité de comprendre les différents types de **Conflits**. Si vous avez le moindre doute sur un **Conflit** potentiel, veuillez-vous reporter à la Politique sur les **Conflits d'Intérêts** et/ou au **Comité GRC**.
- Éviter les activités susceptibles de créer des **Conflits**, voire l'apparence d'un **Conflit**, entre vos intérêts personnels et les intérêts de **TAQA Morocco**. Si des **Conflits** surviennent, signalez-les toujours au **Comité GRC** / **Comité d'audit**.



# Gestion des actifs et contrôles

Nous sommes les gardiens responsables de tous les actifs de **TAQA Morocco**.

## Les principes

- La tenue de registres précis et cohérents d'informations financières et non financières aide à prévenir la **Fraude**, le détournement d'actifs et la fausse déclaration des faits. Cela nous aide également à nous conformer aux normes de déclaration.
- Nous protégeons nos actifs corporels et incorporels, et nous prenons des mesures sérieuses contre toute personne au sein de **TAQA Morocco** qui vole ou endommage nos actifs, ou ceux de nos collègues ou de **Tiers**.
- Les processus d'approvisionnement et de passation de marchés de manière légale protègent l'organisation et maximisent la valeur.
- Notre Politique de délégation de pouvoir (« **DOA** ») est un dispositif de contrôle qui définit les niveaux d'approbation et de signature requis pour chaque processus ou contrat interne. Le non-respect de la DOA constitue une violation pouvant entraîner des responsabilités et des mesures disciplinaires.

## Vos responsabilités

- Assurez-vous que nos **Livres et Registres** sont exacts et à jour, et que toutes les règles et procédures comptables standard sont suivies.
- Connaître et comprendre la DOA pour s'assurer que vous agissez dans le cadre et les limites de votre autorité. Demandez conseil à votre responsable, à l'audit interne ou au service juridique si vous n'êtes pas sûr de toute question liée à votre autorité ou à la DOA.
- Vous devez mettre en place des contrôles efficaces pour protéger les actifs de **TAQA Morocco**.
- Si vous soupçonnez une inexactitude financière, une **Fraude**, un vol ou toute autre faute, vous devez le signaler au **Comité d'audit**.

### Rappelez-vous que...

- Vous avez l'obligation de faire attention aux signaux d'alarme pouvant suggérer une **Fraude**, une fausse déclaration de faits ou un détournement d'actifs.
- Adressez :
  - Toute question, préoccupation, doute et déclaration spontanée : au **Comité GRC** à l'adresse [comite\\_grc\\_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma](mailto:comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma).
  - ou toute violation connue ou suspectée de cette Politique conformément à la **Politique d'Alerte Professionnelle** au **Comité d'audit** via la ligne d'assistance (<https://www.taqamorocco.ma/node/379>).





6

# NOS POLITIQUES ÉTHIQUES DANS LES AFFAIRES EXTERNES



Lutte contre les actes de Corruption et de Fraude



Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme



Connaître nos Partenaires Commerciaux



Sanctions et Contrôles Commerciaux



Comportement Anticoncurrentiel



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE

# Lutte contre les actes de Corruption et de Fraude

Nous avons une approche de tolérance zéro à l'égard des **Pots-de-vin, de la Corruption et de la Fraude**, et bien que nous autorisions l'échange de modestes **Cadeaux, Invitations et Divertissements**, ceux-ci ne doivent pas constituer ou donner lieu à des soupçons de **Pots-de-vin** ou de **Corruption**.

## Les principes

- Les **Pots-de-vin** et la **Corruption** peuvent apparaître sous de nombreuses formes. Ils peuvent être évidents, comme un **Pot-de-vin** en espèces, ou subtils, comme des offres d'emploi, des commissions ou des **Cadeaux, Invitations et Divertissements** excessifs.
- Les **Pots-de-vin** et la **Corruption** sont illégaux dans le monde entier et le terme « **Pot-de-vin** » est défini au sens large dans les lois anti-**Corruption** internationales. Ces lois peuvent avoir une portée considérable et avoir un impact sérieux sur vous en tant qu'individu, quel que soit l'endroit où vous opérez.
- Soyez prudent lorsque vous traitez avec des **Agents Publics** pour éviter même la perception de **Corruption**, car traiter avec des **Agents Publics** est soumis à un examen plus approfondi par les autorités compétentes.
- L'échange de **Cadeaux, Invitations et Divertissements** est autorisé dans certaines circonstances, mais n'est jamais acceptable lorsqu'il est combiné avec une tentative d'influencer de manière inappropriée une décision commerciale.

### Rappelez-vous que...

- Il ne doit y avoir aucun échange ou promesse d'échange de **Cadeaux, Invitations ou Divertissements** pendant un processus d'appel d'offres ou d'appel d'offres en cours.

## Vos responsabilités

- N'offrez pas, ne promettez pas et ne donnez pas de **Pot-de-vin** ou autre paiement inapproprié dans le but d'obtenir un avantage commercial ou personnel.
- Vous ne devez jamais demander ou accepter un **Pot-de-vin** et signaler immédiatement toute offre directe ou indirecte d'un **Pot-de-vin** au **Comité GRC**.
- N'effectuez ou ne demandez jamais de **Paiement de Facilitation**, sauf si un tel paiement est nécessaire pour éviter des dommages corporels ou un risque de mort (en ce qui concerne l'exécution d'un tel paiement).
- Tous les **Cadeaux, Invitations et Divertissements** doivent être modestes, raisonnables et signalés conformément aux exigences de la **Politique de Lutte contre les Actes de Corruption et de Fraude**.

### Vous pouvez...

- La **Corruption** coûte au monde environ 4 000 milliards de dollars par an<sup>1</sup>. Vous pouvez jouer un rôle dans sa prévention.
- Adressez :
  - Toute question, préoccupation, doute et déclaration spontanée : au **Comité GRC** à l'adresse [comite\\_grc\\_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma](mailto:comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma).
  - ou toute violation connue ou suspectée de cette Politique conformément à la **Politique d'Alerte Professionnelle** au **Comité d'audit** via la ligne d'assistance (<https://www.taqamorocco.ma/node/379>).

<sup>(1)</sup> **Antonio Guterres, Secretary General of the United Nations**



# Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme

Les criminels et les terroristes dissimulent la source de leurs fonds grâce au processus de **Blanchiment des Capitaux / d'Argent**. Nous adoptons une approche de tolérance zéro en matière de **Blanchiment des Capitaux / d'Argent** et de **Financement du Terrorisme** et mettons en place des contrôles pour les prévenir.

## Les principes

- Il est important que nous sachions avec qui nous faisons affaire, d'où proviennent les fonds que nous acceptons et où nous transférons nos fonds.
- Nous devons nous assurer que nous protégeons notre entreprise contre l'utilisation par d'autres à des fins illégales, c'est pourquoi nous avons mis en place des mesures de **Lutte contre le Blanchiment des Capitaux / d'Argent** / et le **Financement du Terrorisme**.

## Vos responsabilités

- Se conformer à la **Politique de Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme** et à toute procédure ou contrôle mis en place par **TAQA Morocco**.
- Ne vous engagez pas dans le **Blanchiment d'Argent ou le Financement du Terrorisme**.
- Vérifiez la source des fonds reçus et le bénéficiaire ultime des fonds que nous transférons.
- Soyez conscient des risques de **Blanchiment des Capitaux / d'Argent ou le Financement du Terrorisme** et signalez tout soupçon ou préoccupation au **Comité GRC**.

### Rappelez-vous que...

- Informer ou compromettre une **Enquête** sur des actes potentiels de **Blanchiment d'Argent ou de Financement du Terrorisme** est une infraction pénale.
- Vous devez faire attention aux tiers qui souhaitent effectuer des transactions importantes en espèces ou qui ne sont pas disposés à fournir les informations demandées « **Connaître votre client - KYC (Know Your Client)** ».

### Vous pouvez...

- Adressez-vous toujours au **Comité GRC** si vous rencontrez quelqu'un dans le cadre de votre travail au sein de **TAQA Morocco** exprimant son soutien à des actions violentes ou à des causes extrêmes.
- Adressez :
  - Toute question, préoccupation, doute et déclaration spontanée : au **Comité GRC** à l'adresse [comite\\_grc\\_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma](mailto:comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma).
  - ou toute violation connue ou suspectée de cette Politique conformément à la **Politique d'Alerte Professionnelle** au **Comité d'audit** via la ligne d'assistance (<https://www.taqamorocco.ma/node/379>).



# Connaître nos Partenaires Commerciaux

Nous nommons des **Partenaires Commerciaux** en fonction de leur pertinence et de leur mérite, et en les évaluant correctement, nous évitons de travailler avec ceux qui ne souscrivent pas à nos normes de conduite commerciale **Ethique**.

## Les principes

- La conduite de nos **Partenaires Commerciaux** peut avoir de graves conséquences juridiques et de réputation pour nous. Une **Diligence Raisonnable** sur nos **Partenaires Commerciaux** réduit notre exposition au risque de **Tiers**.
- La **Diligence Raisonnable** doit être appropriée, basée sur les risques et effectuée tout au long de notre relation avec chaque **Partenaire Commercial**.
- Nous veillons à ce que nos **Partenaires Commerciaux** s'engagent contractuellement à se comporter de manière **Ethique** et conforme, conformément à notre **Code de Conduite avec les Partenaires Commerciaux**.

## Vos responsabilités

- Assurez-vous qu'une vérification préalable basée sur les risques « **Connaître votre client - KYC** » est effectuée sur les **Partenaires Commerciaux** potentiels avant de s'engager formellement avec eux. Cela implique de vérifier l'identité du **Partenaire Commercial** à l'aide de sources d'informations fiables. Cette évaluation des risques doit déterminer si vous devez effectuer une **Diligence Raisonnable**.
- Entreprendre une vérification des **Sanctions** sur tous les **Partenaires Commerciaux** potentiels pour s'assurer que nous ne nous engageons pas dans des affaires avec des entités sanctionnées.
- Toutes les relations avec les **Partenaires Commerciaux** et autres **Tiers** doivent être documentées par un contrat écrit rédigé ou révisé par la Direction Juridique.

## Rappelez-vous que...

- La **Politique de Diligence Raisonnable des Partenaires Commerciaux** énonce des conseils sur une série de facteurs à prendre en compte lors de l'évaluation de tout risque associé aux **Partenaires Commerciaux**. Ces facteurs peuvent inclure l'emplacement du **Partenaire Commercial**, le secteur dans lequel il opère, la nature des services qu'il fournit et la valeur du contrat.
- Vous devez entreprendre des examens périodiques de **Diligence Raisonnable** pour vous assurer que les risques liés à vos **Partenaires Commerciaux** n'ont pas changé. Lorsque nécessaire, une **Diligence Raisonnable Renforcée** devra être mise en œuvre conformément à notre Politique de **Diligence Raisonnable des Partenaires Commerciaux**.
- Adressez :
  - Toute question, préoccupation, doute et déclaration spontanée : au **Comité GRC** à l'adresse [comite\\_grc\\_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma](mailto:comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma).
  - ou toute violation connue ou suspectée de cette Politique conformément à la **Politique d'Alerte Professionnelle** au **Comité d'audit** via la ligne d'assistance (<https://www.taqamorocco.ma/node/379>).



# Sanctions et Contrôles Commerciaux

TAQA Morocco s'engage à se conformer à toutes les **Sanctions et Contrôles Commerciaux** applicables.

## Les principes

- Les **Sanctions** sont fixées par les gouvernements ou les organisations internationales qui imposent des restrictions sur l'activité économique, y compris le commerce, avec des pays, des entités et des personnes spécifiques.
- De nombreux pays imposent des **Contrôles Commerciaux** sur l'importation, l'exportation, le transfert, la réexportation et la réexpédition de biens militaires et **d'Articles à Double Usage**. Les règles sont complexes et englobent le transfert de logiciels et de données, ainsi que le mouvement de biens physiques.
- Il peut être possible d'obtenir une **Licence**, qui vous permettra de mener des activités qui seraient autrement restreintes par des **Sanctions** ou des **Contrôles Commerciaux**.
- Les **Sanctions et les Contrôles Commerciaux** ont des effets considérables qui ont un impact sur nos activités dans le monde entier.

## Vos responsabilités

- Comprendre et respecter les exigences de la **Politique sur les Sanctions et les Contrôles Commerciaux** et la **Politique de Diligence Raisonnable des Partenaires Commerciaux**.
- Assurez-vous que les **Partenaires Commerciaux** sont soumis à un contrôle des **Sanctions** avant la signature, la conclusion ou le renouvellement de tout accord.
- N'ayez aucune relation avec des **Personnes Sanctionnées**.
- Assurez-vous qu'une évaluation basée sur les risques a été effectuée, en tenant compte de l'emplacement du **Partenaire Commercial** potentiel, avant toute importation, exportation, transfert, réexportation et réexpédition de biens, logiciels ou données. Si des **Pays Sanctionnés** sont impliqués, vous devez obtenir l'approbation écrite préalable du **Comité GRC**.



### Rappelez-vous que...

- Avant de vous engager avec un nouveau **Partenaire Commercial** ou d'entamer des relations commerciales dans un pays où nous n'avons jamais mené d'affaires auparavant, comprenez toujours l'impact potentiel des **Sanctions et des Contrôles Commerciaux**.
- Certaines nationalités peuvent être restreintes quant à l'accès ou la manipulation des **Articles Contrôlés**. Connaître les restrictions liées aux éléments contrôlés avec lesquels vous travaillez.
- Les **Sanctions et les Contrôles Commerciaux** changent constamment. Vous devez surveiller vos **Partenaires Commerciaux** et être au courant de tout changement de réglementation susceptible d'affecter votre capacité à travailler avec eux.

### Vous pouvez...

- Si vous découvrez qu'une personne figurant sur une liste de **Sanctions** applicables est actionnaire d'un **Partenaire Commercial**, vous devrez contacter immédiatement le **Comité GRC**.
- Adressez :
  - Toute question, préoccupation, doute et déclaration spontanée : au **Comité GRC** à l'adresse [comite\\_grc\\_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma](mailto:comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma).
  - ou toute violation connue ou suspectée de cette Politique conformément à la **Politique d'Alerte Professionnelle** au **Comité d'audit** via la ligne d'assistance (<https://www.taqamorocco.ma/node/379>).



# Comportement Anticoncurrentiel

Nous respectons toutes les lois sur les contrôles des Concentrations (« Antitrust ») applicables, qui sont conçues pour promouvoir une concurrence loyale et prévenir les Comportements Anticoncurrentiels.

## Les principes

- Les **Lois Antitrust / Lois sur le contrôle des Concentrations** promeuvent une concurrence loyale et interdisent les **Comportements Anticoncurrentiels**, notamment l'abus de position dominante, les ententes, la fixation des prix, la division du marché, les boycotts de groupe, les accords d'exclusivité, tout accord ou partage d'**Informations Confidentielles** (formelles ou informelles) qui peuvent restreindre ou limiter Commerce.
- Les accords avec nos **Concurrents, Fournisseurs, Distributeurs** et **Clients** pourraient fonctionner d'une manière qui entrave la concurrence loyale et potentiellement enfreindre les **Lois Antitrust / Lois sur le contrôle des Concentrations**.
- Les **Lois Antitrust / Lois sur le contrôle des Concentrations** interdisent également l'abus d'une position dominante sur le marché. Nous pouvons être autorisés à détenir une position dominante, mais nous ne devons pas en abuser.
- Les informations commerciales ne doivent être obtenues que de manière légale et **Ethique** et ne doivent jamais être collectées par des moyens inappropriés, tels que le vol, la fausse déclaration ou la manipulation.

## Vos responsabilités

- Ne discutez pas d'**Informations Commercialement Sensibles** et ne concluez aucun accord avec des **Concurrents** ou des **Partenaires Commerciaux** qui pourraient être considérés comme des tentatives de fixer les prix dans l'intention de manipuler les marchés ou d'influencer les conditions du marché de manière déloyale. Si vous recevez de telles informations de la part d'un **Concurrent** ou concernant un **Concurrent**, vous devez immédiatement le signaler au **Comité GRC**.
- Si vous communiquez avec un collègue de **TAQA Morocco** ou un **Tiers** (que cette communication soit informelle ou formelle), et qu'il existe des indications de tentatives directes ou indirectes de partager, discuter ou extraire des **Informations Commercialement Sensibles** qui pourraient être utilisées dans une manière anticoncurrentielle, vous devez indiquer explicitement que la discussion est inappropriée et quitter la réunion, ou mettre fin à la conversation (selon les circonstances). Vous devez également le signaler immédiatement au **Comité GRC**.
- Assurez-vous toujours que vous tenez compte des **Lois Antitrust / Lois sur le contrôle des Concentrations** chaque fois qu'une **Fusion** ou une **Acquisition** est envisagée afin d'empêcher la création d'un monopole ou d'une position dominante sur le marché, là où cela serait contraire aux **Lois Antitrust / Lois sur le contrôle des Concentrations**.



### Rappelez-vous que...

- Même des conversations informelles subtiles sur des **Informations Commercialement Sensibles** avec des **Partenaires Commerciaux** ou des **Concurrents** lors de réunions ou d'événements de l'industrie peuvent constituer une violation des **Lois Antitrust / Lois sur le contrôle des Concentrations**, ce qui pourrait avoir de graves répercussions sur nos activités.
- Adressez :
  - Toute question, préoccupation, doute et déclaration spontanée : au **Comité GRC** à l'adresse [comite\\_grc\\_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma](mailto:comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma).
  - ou toute violation connue ou suspectée de cette Politique conformément à la **Politique d'Alerte Professionnelle** au **Comité d'audit** via la ligne d'assistance (<https://www.taqamorocco.ma/node/379>).





7

# NOS POLITIQUES DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION



Confidentialité et confidentialité des données



Technologie de l'information « IT »



Communications et gestion de documents



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE

# Confidentialité et confidentialité des données

Dans le monde d'aujourd'hui, axé sur la technologie, les **Informations Confidentielles** et les **Données Personnelles** peuvent facilement être exploitées. C'est pourquoi nous protégeons les **Informations Confidentielles** et les **Données Personnelles** que nous détenons et gérons.

## Les principes

- Nous gérons des **Informations Confidentielles** hautement sensibles relatives à l'infrastructure critique dont nous sommes responsables. Par conséquent, nous avons le devoir de sauvegarder et de protéger ces informations à tout moment.
- Nous traitons les **Données Personnelles** uniquement à des fins légitimes et conformément aux lois applicables sur la protection des données.
- Nous prenons des mesures pour nous assurer que tous nos **Partenaires Commerciaux** prennent les mesures adéquates pour traiter les **Informations Confidentielles** ou les **Données Personnelles** que nous partageons conformément à nos normes. Cela devrait commencer par la signature par le **Partenaire Commercial** ou le **Tiers** d'un accord de non-divulcation.
- Nous prenons toujours des mesures pour protéger toutes les **Informations Confidentielles**, qu'elles soient sous forme physique ou électronique. Ne partagez ou ne discutez jamais d'**Informations Confidentielles**, en particulier celles qui concernent l'approvisionnement en cours, avec quiconque n'est pas autorisé à disposer de ces informations.

## Vos responsabilités

- Ne partagez les **Informations Confidentielles** que lorsque cela est absolument nécessaire et réfléchissez toujours à ce que vous partagez avant de le partager.
- Toute **Information Confidentielle** ou **Donnée Personnelle** en notre possession qui nous appartient ou à un **Tiers** doit être protégée à tout moment et ne doit pas être partagée sans un accord de non-divulcation signé.
- Familiarisez-vous avec la **Politique de Protection des Données - Confidentialité et de Protection des Données à caractère Personnel** et toute autre Politique mise en œuvre par l'entreprise pour laquelle vous travaillez et respectez-la.
- Signaler immédiatement toute **Information Confidentielle** réelle ou suspectée ou violations de **Données Personnelles**, ou violations de la **Politique de Protection des Données**, au **Comité GRC**.

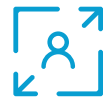


### Rappelez-vous que...

- Le non-respect de nos obligations en matière de **Données Personnelles** pourrait avoir des conséquences graves pour les personnes dont nous gérons les données et pour **TAQA Morocco**.
- Vous ne devez transférer des **Données Personnelles** entre entreprises, à nos **Partenaires Commerciaux**, à des **Tiers** et/ou au-delà des frontières qu'avec l'approbation écrite préalable du **Comité GRC**, car cela pourrait entraîner une violation des **Lois sur la Protection des Données**.

### Vous pouvez...

- Une violation des **Informations Confidentielles** ou des **Données Personnelles** peut survenir par :
  - Perte ou vol de documents papier, de clés USB, d'ordinateurs ou d'appareils mobiles ;
  - Une personne non autorisée accédant à votre ordinateur portable, votre compte de messagerie ou votre réseau informatique ; ou
  - Envoi d'un e-mail contenant des **Informations Confidentielles** ou des **Données Personnelles** au mauvais destinataire.



# Technologie de l'information « IT »

Notre technologie de l'information (IT) se compose d'actifs qui sont essentiels au travail que nous faisons, nous devons donc être prudents dans la façon dont nous l'utilisons.

## Les principes

- Tous les équipements et infrastructures informatiques de **TAQA Morocco** doivent être utilisés conformément à nos Politiques et procédures de sécurité informatique (Charte IT de **TAQA Morocco**).
- Tout contenu de travail produit à l'aide de l'équipement et de l'infrastructure informatique de **TAQA Morocco** est la propriété de **TAQA Morocco**, et nous pouvons surveiller toutes les activités utilisant ces actifs informatiques pour garantir que leur utilisation est légale et appropriée.
- Nous partageons la responsabilité de prévenir les cyberattaques car elles représentent un risque important pour notre organisation.

## Vos responsabilités

- *Protégez toujours les actifs informatiques dont vous êtes responsable contre tout accès non autorisé ou vol, et protégez tous les mots de passe de ces équipements. Ne laissez jamais un appareil déverrouillé sans surveillance et assurez-vous que les informations de **TAQA Morocco** ne sont pas visibles par les autres lorsque vous travaillez en public.*
- *Vous devez limiter l'utilisation des ressources informatiques à un usage personnel et vous ne devez jamais les utiliser pour accéder à du matériel ou à des sites Web contenant du contenu offensant, inapproprié ou illégal.*
- *Vous devez signaler les liens de phishing, filtrer les périphériques de stockage externes et assister à des formations et des sessions de sensibilisation à la cybersécurité pour prévenir de manière proactive les cyberattaques. Vous devez signaler toute préoccupation relative à l'informatique au département de Sécurité des Systèmes d'Information.*



### Rappelez-vous que...

- *Tout équipement informatique personnel utilisé pour les activités de **TAQA Morocco** doit être utilisé correctement et conformément aux Politiques de sécurité informatique (Charte IT).*

### Vous pouvez...

- *Vérifiez auprès de votre équipe de sécurité informatique comment vous pourriez être en mesure de faire approuver certains logiciels pour le téléchargement sur l'équipement de **TAQA Morocco** en toute sécurité.*



# Communications et gestion de documents

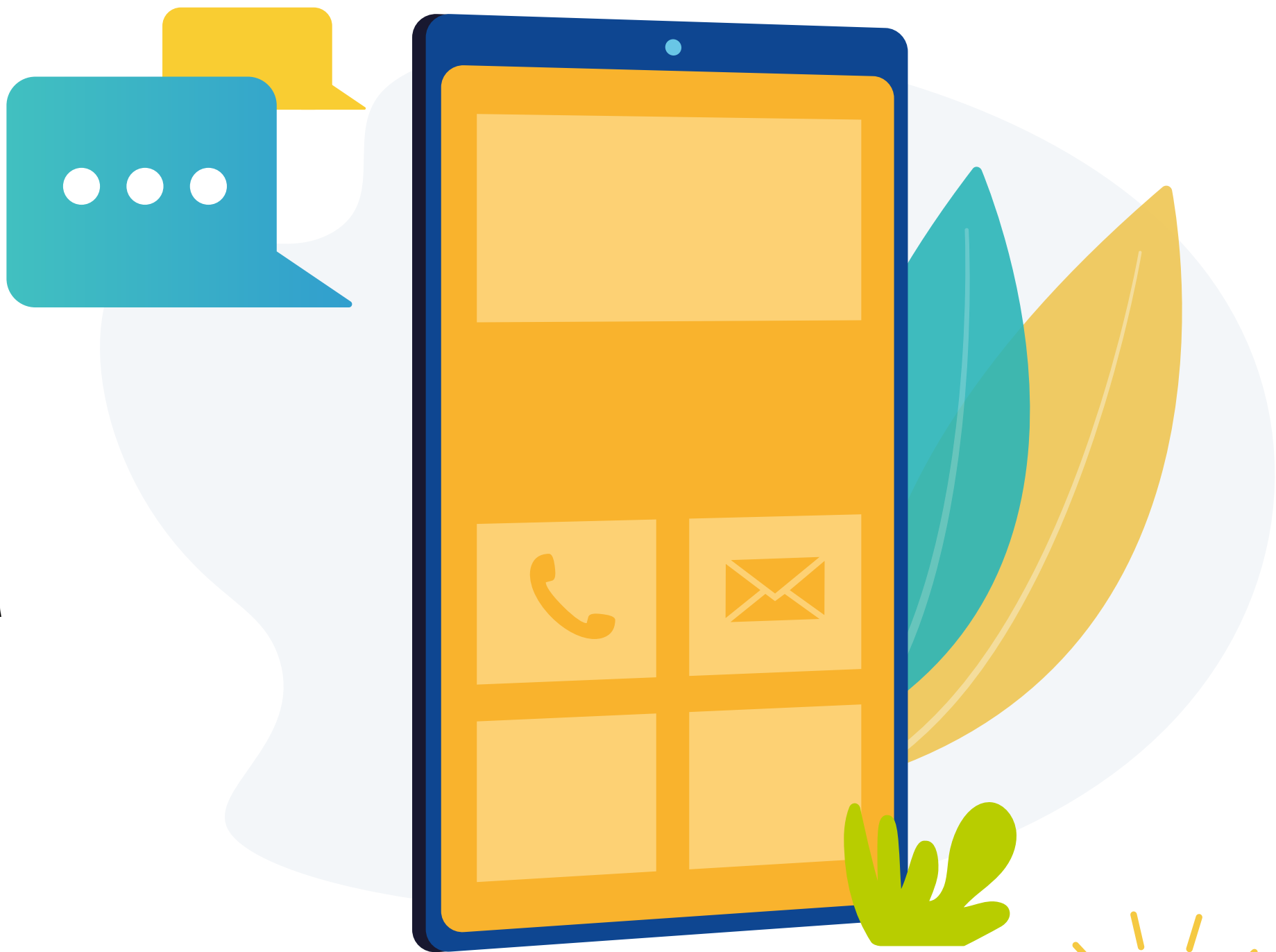
Une communication et une gestion efficaces des informations que nous détenons et conservons sont essentielles au succès de l'organisation. Une communication inappropriée peut nuire à notre réputation et nous exposer à des risques inutiles.

## Les principes

- De nombreux documents sont assujettis à des règlements qui exigent leur conservation pendant une période de temps prescrite.
- Toutes les communications externes au nom de **TAQA Morocco** doivent être exactes, opportunes et pré-approuvées (conformément à la procédure de communication et à la Politique de Divulgence de l'information de **TAQA Morocco** telles que régulièrement mises à jour).
- Nos activités personnelles sur les réseaux sociaux ne doivent pas interférer avec nos devoirs envers **TAQA Morocco** et nos opinions personnelles doivent toujours être présentées comme distinctes de celles **TAQA Morocco**.

## Vos responsabilités

- Conservez tous les documents requis par la loi.
- Ne parlez pas au nom de **TAQA Morocco** à moins d'y être autorisé.
- Mettre en place des mesures pour classer les documents en termes de confidentialité, de sensibilité et d'exigences de conservation.
- Assurez-vous que vous n'utilisez pas les ressources de **TAQA Morocco** et que vous ne suggérez pas un lien avec de **TAQA Morocco** dans vos activités personnelles ou Politiques.



### Rappelez-vous que...

- Si vous êtes invité à prendre la parole lors d'un événement, vous devez obtenir l'approbation préalable du **Comité GRC**, et vous devez également vous conformer à la Politique de communication externe **TAQA Morocco**.
- Réfléchissez bien à ce que vous publiez sur les réseaux sociaux et n'attribuez aucune de vos publications à **TAQA Morocco** à moins d'y être autorisé par le service des communications de **TAQA Morocco**. Votre activité sur les réseaux sociaux et les publications vous concernant pourraient avoir un impact négatif sur la réputation de **TAQA Morocco**.

### Vous pouvez...

- Vérifiez toujours qui est en copie sur les e-mails que vous envoyez, pour vous assurer que les informations ne se retrouvent pas dans les mauvaises mains. Si vous envoyez un e-mail au mauvais destinataire, vous devez immédiatement essayer de rappeler l'e-mail et le signaler au département Sécurité des Systèmes d'Information et au **Comité GRC**.





8

# NOS POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ET DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Communauté et Environnement



Santé et Sécurité au Travail



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



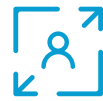
NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE

# Communauté et Environnement

Nous nous efforçons de servir les communautés où nous opérons et de minimiser notre impact environnemental en investissant dans l'énergie durable pour alimenter un avenir meilleur.

## Les principes

- Nous encourageons l'ensemble de notre **Personnel** à s'impliquer et à soutenir les communautés dans lesquelles nous travaillons.
- Nous sommes fermement opposés à toute forme de travail des enfants, de traite des êtres humains et d'esclavage moderne, et nous soutenons les principes fondamentaux des droits de l'homme.
- En protégeant l'environnement, nous visons à limiter les déchets et les émissions de carbone, et donnons la priorité à la durabilité à long terme.
- Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations environnementales applicables du ou des pays dans lesquels nous exerçons nos activités.

### Rappelez-vous que...

- *En étant de bons citoyens du monde et en tenant compte des implications de nos actions, nous jouons un rôle dans la création d'un avenir meilleur.*

## Vos responsabilités

- Respecter, engager et soutenir les communautés locales au sein desquelles vous opérez.
- Connaître et respecter la **Politique Générale de Développement Durable de TAQA Morocco**, qui définit notre programme de responsabilité sociale.
- Signaler immédiatement à votre direction tout incident environnemental réel ou potentiel, afin que des mesures appropriées puissent être prises pour contrôler, corriger et prévenir tout dommage à l'environnement.
- Comprendre et respecter toutes les réglementations environnementales locales dans les lieux où vous opérez. Si vous êtes impliqué dans le développement de projets potentiels, de partenariats ou d'acquisitions, vous devez tenir compte des considérations environnementales.



# Santé et Sécurité au Travail

Nous nous engageons à fournir un environnement sûr, sain et sécurisé à toutes nos parties prenantes.

## Les principes

- Des personnes dédiées et définies dans vos **Politiques de Santé et Sécurité au Travail** contribuent à rendre le lieu de travail plus sûr pour tous.
- Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations applicables en matière de **Santé et de Sécurité au Travail**.
- Nous établissons et maintenons de solides systèmes et procédures de gestion de la santé et de la sécurité conçus pour assurer la Sécurité de tous les employés, **Contractants** et visiteurs.
- La toxicomanie ou le fait de travailler sous l'influence de l'alcool dans l'exercice de vos fonctions et responsabilités vous met en danger, ainsi que les autres. Il est interdit sur le lieu de travail et entraînera des mesures disciplinaires. Ceux qui ont besoin d'aide en matière d'alcoolisme ou de toxicomanie doivent contacter la Direction du **Capital Humain** ou le **Comité GRC**.

### Rappelez-vous que...

- *Chacun a la responsabilité de gérer la Santé et la Sécurité au Travail. Vous ne devez pas présumer que quelqu'un d'autre signalera un risque ou une préoccupation.*

## Vos responsabilités

- Travailler et se comporter de façon sécuritaire en tout temps.
- Connaître et suivre toutes les procédures et instructions de santé et de sécurité.
- Soutenir vos collègues en étant conscient de votre environnement et de toute procédure pertinente de gestion des incidents et d'intervention d'urgence, en alertant les autres des risques potentiels et en vous assurant que les personnes avec lesquelles vous travaillez, y compris les **Contractants** et les visiteurs, suivent les procédures et instructions applicables.
- Signaler immédiatement tout accident, blessure ou conditions de travail dangereuses à votre agent de santé et de sécurité respectif.





A-Z

A-Z

# 9 GLOSSAIRE

-  **Contacts**
-  **Définitions**
-  **Historique des révisions**



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



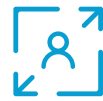
NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE

# Contacts

| Organe / personne à contacter | Contacts                                                                                                                     |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comité d’audit                | via la ligne d'assistance du site web <a href="https://www.taqamorocco.ma/node/379">https://www.taqamorocco.ma/node/379</a>  |
| Comité GRC                    | à l'adresse <a href="mailto:comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma">comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma</a> |
| Responsable Déontologie       | <a href="mailto:zakaria.fafouri@taqamorocco.ma">zakaria.fafouri@taqamorocco.ma</a>                                           |



# Définitions

## Accords Anticoncurrentiels

Accords ou pratiques concertées qui visent ou qui ont pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser la concurrence. Cela peut inclure des accords écrits et oraux ; accords qui ne sont pas juridiquement contraignants ou qui ne se concrétisent jamais ; informel arrangements et ententes ; décisions des associations professionnelles ; et les échanges d'**Informations Commercialement Sensibles**.

## Administrateur

Un membre du conseil d'administration / **Conseil de Surveillance** d'une Société, d'une association ou autre organisme incorporé

## Agent Public

Comprend l'un des éléments suivants :

(a) Fonctionnaire, employé ou personne agissant pour ou au nom de tout **Entité Gouvernementale ou Organisation Internationale Publique** ;

(b) responsable d'un parti politique ou candidat à un poste politique ;

(c) Personne qui occupe un poste législatif, administratif ou judiciaire de quelque nature que ce soit, qu'elle soit élue ou nommée, dans un pays ou un territoire (ou une subdivision d'un pays ou d'un territoire) ou une **Organisation Internationale Publique**; ou

(d) Personne qui exerce autrement une fonction publique pour ou au nom d'un pays ou d'un territoire (ou d'une subdivision d'un pays ou d'un territoire) ou pour tout organisme public ou entreprise publique d'un pays ou territoire (ou subdivision d'un pays ou territoire) ou **Organisation Internationale Publique**.

## Alerte Professionnelle

Processus mis en place par **TAQA Morocco** pour remonter et alerter de manière confidentielle toute déviation / violation de son dispositif en matière d'**Ethique & Compliance** et de manière générale, toutes les règles et standards en la matière.

En effet :

- Toute question, préoccupation, doute et déclaration spontanée sont adressées au **Comité GRC** à l'adresse [comite\\_grc\\_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma](mailto:comite_grc_ethicsandcompliance@taqamorocco.ma), et
- Toute violation connue ou suspectée des dispositions **Ethique et Compliance** sont remontées conformément à la **Politique d'Alerte Professionnelle** au **Comité d'audit** via la ligne d'assistance (<https://www.taqamorocco.ma/node/379>).

## Article Contrôlé

Un élément qui est contrôlé aux fins des lois, règles ou réglementations applicables, par ex. nécessite une **Licence** avant l'exportation, la réexportation, le transfert ou la réexpédition.

## Article

Toute marchandise, pièce, produit, composant, logiciel, technologie ou données techniques connexes. Différentes juridictions peuvent fournir des définitions et des exigences spécifiques dans leurs réglementations.

## Articles à Double Usage

**Articles** pouvant être utilisés à la fois à des fins civiles et militaires, y compris tous les **Articles** pouvant être utilisés à la fois à des fins non explosives et contribuer de quelque manière que ce soit à la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs. Différentes juridictions peuvent fournir des définitions et des exigences spécifiques dans leurs réglementations.

## Blanchiment des Capitaux / d'Argent

Processus utilisé par les criminels pour légitimer les produits tirés d'activités illégales. L'argent est « blanchi » en le faisant passer par des entreprises ou des activités licites, tandis que la nature de la transaction financière illégale et la source, l'origine et/ou le propriétaire des fonds sont cachées.

## Cadeau

Tout objet de valeur, autre que les **Divertissements** et les **Invitations**, y compris, mais sans s'y limiter, les «**Cadeaux** de courtoisie», les paiements (sous forme d'espèces, de chèques, de bons, de cartes-cadeaux, de virements bancaires, de remises ou de remises non disponibles pour le grand public), des bijoux, de la nourriture ou des boissons (en dehors des **Divertissements** et d'**Invitation**), des fleurs, des voyages (en dehors des voyages sponsorisés) et/ou un emploi.



# Définitions

## Capital Humain

La fonction ressources humaines de **TAQA Morocco**.

## Circulaire de l’AMMC

Désigne la **Circulaire de l’AMMC** n° 03/ 19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que modifiée et complétée notamment par la circulaire n° 02-20 du 22 décembre 2020.

## Clients

Les particuliers ou les entreprises qui achètent des biens ou reçoivent des services de **TAQA Morocco**. Les **Clients** peuvent être des utilisateurs finaux (par exemple des consommateurs finaux), des intermédiaires (par exemple des **Distributeurs**) ou des revendeurs à l'exclusion des **Clients de détail** le cas échéant.

## Clients de détail

**Clients de détail**, le cas échéant, liés à l'eau et à l'électricité de **TAQA Morocco**, lorsque c'est applicable.

## Code

Il s'agit du **Code Ethique** de **TAQA Morocco** tel que détaillé dans le présent document

## Comité d’audit

Désigne le **Comité d'audit** institué par le **Conseil de Surveillance**.

## Comité GRC

Comité Gouvernance, Risk Management et Conformité.

## Code

Il s'agit du **Code Ethique** de **TAQA Morocco** tel que détaillé dans le présent document

## Compliance

Au sens du **Recueil Ethique & Compliance**, elle désigne l'ensemble des mesures visant à garantir une conduite **Ethique** et juridiquement respectueuse de la **Société**, dans toutes ses composantes, de ses organes de gouvernance et de ses employés.

## Comportement Anticoncurrentiel

Peut prendre plusieurs formes, notamment :

- (i) Conclure des **Accords Anticoncurrentiels** avec des **Concurrents** et, dans certaines circonstances, des **Fournisseurs** et/ou **Clients** ; et
- (ii) Abuser d'une position dominante sur un marché par **TAQA Morocco**.

## Concurrent(s)

Les personnes physiques ou les entreprises qui sont réellement ou potentiellement en concurrence avec **TAQA Morocco** en ce qui concerne les biens et services que **TAQA Morocco** propose ou qui fournissent des biens et services similaires. Dans certaines circonstances, un **Concurrent** peut également être un **Client**, un **Fournisseur / Contractant** ou un **Distributeur** de **TAQA Morocco**.

## Connaissez votre Client (KYC : Know your Customer)

Le processus interne utilisé pour identifier les **Partenaires Commerciaux** potentiels dans le cadre du processus de **Diligence Raisonnable** de **TAQA Morocco**.

## Conflit d’Intérêts (ou Conflit)

Toute situation dans laquelle une personne, ou une **Personne Liée**, a un intérêt personnel ou externe suffisant pour apparaître comme influençant l'exercice objectif du jugement dans les fonctions officielles de **TAQA Morocco**, qu'elle influence ou non réellement cet exercice de jugement..

## Conseil de Surveillance

Désigne un organe permanent de la société anonyme «à **Directoire**» composé d'actionnaires élus par l'assemblée générale, dont la fonction est de contrôler les actes du **Directoire** et d'accorder les autorisations préalables dans le cas où la loi, ou les statuts de la société l'exigent. Le **Conseil de Surveillance** rend compte annuellement à l'assemblée des actionnaires des contrôles qu'il a effectués sur les actes du **Directoire** et sur les comptes de la **Société**.

## Contractant

Un individu ou une organisation qui fournit des biens ou des services à **TAQA Morocco**. Le **Contractant** peut embaucher un sous-traitant pour effectuer des tâches spécifiques, lorsqu'approuvé par **TAQA Morocco** et aux fins de la présente Politique, le terme **Contractant** comprend tout sous-traitant dûment nommé.



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE

# Définitions

## Contrôles Commerciaux

Interdictions ou restrictions sur le commerce ou la circulation de biens, de produits ou de services depuis, vers ou via un pays particulier, imposées par le gouvernement ou l'autorité compétente d'un pays. Des restrictions peuvent être imposées sur les importations, les exportations, les réexportations, les transferts et les retransferts directs et indirects concernant (a) des types particuliers de marchandises, de produits ou de services ; (b) le pays ou le territoire géographique d'exportation ou de destination ; et/ou c) l'identité de l'exportateur ou du destinataire.

## Corruption

Signifie donner, offrir, demander, recevoir ou promettre de donner ou de recevoir un avantage indu dans l'intention d'influencer le comportement d'une personne pour obtenir ou conserver un avantage. Un tel avantage pourrait inclure l'obtention ou la conservation d'un marché ou un avantage réglementaire. La **Corruption** peut prendre diverses formes : donner, offrir, demander, recevoir ou promettre de donner ou de recevoir de l'argent ou toute autre chose de valeur. De même, les pratiques commerciales courantes ou les activités sociales - comme les **Cadeaux**, l'**Invitation** ou le **Divertissement** - peuvent, dans certaines circonstances, constituer des **Pots-de-vin**.

## Délit d'Initié

Acheter ou vendre, en violation de la loi applicable, un **Titre** coté en bourse tout en étant en possession d'**Informations Confidentielles Importantes** sur la **Société** sous-jacente à ce **Titre**.

## Diligence Raisonnable

Le processus entrepris pour évaluer les risques en recueillant, analysant, gérant et surveillant les informations sur un **Partenaire Commercial** réel ou potentiel.

## Diligence Raisonnable Renforcée

Le processus consistant à entreprendre des étapes supplémentaires pour évaluer les risques liés à un **Partenaire Commercial** réel ou potentiel, tel que décrit dans la présente Politique.

## Directoire

Désigne l'organe qui a la charge de gérer l'entreprise. Il est contrôlé par le **Conseil de Surveillance**. Cet organe se compose de deux à cinq membres. Néanmoins, si la **Société** est cotée en bourse, alors il peut accueillir jusqu'à sept membres. En général, ce sont les statuts de la **Société** qui fixent le nombre de membres. Si ce n'est pas le cas, c'est le **Conseil de Surveillance**.

## Distributeur(s)

Les personnes physiques ou les sociétés qui distribuent les produits et services de **TAQA Morocco**.

## Divertissement

Comprend, mais sans s'y limiter, la participation à des pièces de théâtre, des concerts et des événements sportifs.

## Donnée(s) Personnelle(s) / Donnée(s) à caractère Personnel

Ceci est défini de manière très large dans les **Lois sur la Protection des Données, notamment la loi n° 09-08**, et comprend toute information relative à une personne vivante qui peut être identifiée, directement ou indirectement, à partir de cette information. Des exemples de **Données Personnelles** sont le nom, l'adresse, la date de naissance, les photographies, les numéros de téléphone, les adresses e-mail, les proches parents, les détails du passeport, les adresses IP, les données de localisation et les informations bancaires et de paie d'une personne. Ces exemples ne sont pas exhaustifs.



# Définitions

## Ethique

L'**Ethique** est une appréciation des valeurs et du comportement, qui définit la meilleure attitude que vous êtes tenu(e) d'adopter dans une situation donnée.

L'**Ethique** à **TAQA Morocco** est un ensemble de règles qui établit les principes, les missions et les valeurs de son corps de métier. Ainsi, les directives éthiques édictées dans le **Recueil Ethique & Compliance** précisent les lignes de conduite de chaque collaborateur ou collaboratrice vis-à-vis de l'activité de **TAQA Morocco**.

## Enquête

L'examen et l'analyse des bases factuelles, juridiques et **Ethiques** d'une préoccupation, qui peuvent inclure des entretiens, des examens de documents et de données, des visites de sites ou la réception de conseils de conseillers externes.

## Entité Gouvernementale

(a) Tout gouvernement national, étatique, régional ou municipal, (b) tout organisme supranational représentant un ensemble de pays, par exemple l'Union européenne ; (c) toute succursale, agence, comité, commission ou département de l'un des éléments susmentionnés ; (d) toute personne ou organisation autorisée par la loi qui exerce une fonction gouvernementale, quasi-gouvernementale ou réglementaire ; (e) toute **Organisation Internationale Publique** ; (f) tout parti Politique ; ou g) toute entreprise détenue ou contrôlée par l'État.

## Financement du Terrorisme

Le financement des actes terroristes, des terroristes et des organisations terroristes.

## Fournisseurs

Les personnes physiques ou les entreprises qui fournissent des biens ou des services à **TAQA Morocco**.

## Fraude

Signifie une conduite malhonnête ou frauduleuse, ou abus d'autorité avec l'intention d'en tirer un avantage personnel indu ou avec l'intention de nuire à autrui.

La **Fraude**, civile ou pénale, peut impliquer un acte de **Corruption** et/ou des comportements de conspiration, chantage, détournement, malversations, falsification, destruction de biens et/ou ressources etc.

## Fusion & Acquisition

**Fusion-Acquisition** est aussi appelée « M&A » pour « Mergers and Acquisition ». Elle définit une opération juridique consistant à transmettre le patrimoine d'une société à une autre société. Les éléments actifs et passifs de la société absorbée sont transmis à la société absorbante, impliquant une dissolution (sans liquidation) et un échange de droits sociaux. La fusion absorption est pure et simple où les deux sociétés concernées ne forment qu'une seule et même entité. La **Fusion-Acquisition** est moins forte, elle vise le contrôle juridique et les pouvoirs aux assemblées générales. L'opération laisse l'individualité juridique aux deux entités concernées.

## Groupe TAQA

Abu Dhabi National Energy Company ou TAQA

## Invitation

Comprend, mais sans s'y limiter, les rafraîchissements, les repas et l'hébergement

## Informations Commercialement Sensibles

Toute information qui pourrait être utilisée par **TAQA Morocco** ou ses **Concurrents** pour modifier ou aligner leurs stratégies commerciales. Cela inclut, mais sans s'y limiter, les **Informations Confidentielles** et non publiques relatives aux prix ou à des sujets connexes (tels que les remises ou le calendrier des changements de prix, les marges ou les frais généraux), les offres, les ventes, les parts de marché, les **Clients**, d'autres conditions commerciales ; répartition des **Clients** ou des régions ; la capacité, les conditions d'approvisionnement ou la production ; informations sur les coûts des produits ; plans stratégiques ou marketing, plans R&D ; le boycott de **Concurrents**, **Fournisseurs** ou **Clients**.



# Définitions

## Informations Confidentielles

Informations acquises dans le cadre des activités de **TAQA Morocco** qui :  
(a) Se rapporte aux activités de **TAQA Morocco** ou à un **Tiers** ; et  
(b) N'est pas publique ou que **TAQA Morocco** indique par le biais de ses Politiques, procédures ou autres instructions ne doit pas être divulguée à des **Tiers**.

Les **Informations Confidentielles** peuvent inclure des informations relatives aux **Clients**, aux **Fournisseurs**, aux **Partenaires Commerciaux**, au **Personnel** de **TAQA Morocco**, aux pratiques commerciales, aux résultats/ attentes financiers, aux transactions potentielles, aux stratégies et aux **Enquêtes**, et peuvent consister, entre autres, en des documents, des mémorandums, des notes, des listes de diffusion , la correspondance et les enregistrements électroniques.

## Informations Confidentielles Importantes

Toute information, événement, décision ou incident qui : (a) se rapporte directement ou indirectement à une société cotée en bourse ou à ses **Titres** ; (b) n'est pas accessible au public ; et (c) si elles étaient accessibles au public, pourraient affecter le prix des **Titres** concernés, le mouvement ou le volume des transactions de ces **Titres**, ou la décision d'un investisseur d'acheter, de vendre ou de détenir ces **Titres**.

## Licence

Autorisation du ou des gouvernements concernés d'exporter, d'importer, de réexporter, de réexpédier ou de mener toute autre activité réglementée.

## Livres et Registres

Comprend les comptes, les factures, la correspondance, les papiers et autres documents qui enregistrent et reflètent les activités, transactions et autres activités de **TAQA Morocco**, que ce soit par écrit ou sous toute autre forme (y compris électronique).

## Lois sur le contrôle des Concentrations / Lois « Antitrust »

Ensemble de lois, réglementations, règles, ordonnances et autres obligations applicables qui régissent la concurrence sur les marchés.

## Lois sur la Protection des Données

Les **Lois sur la Protection des Données** qui s'appliquent au traitement des **Données Personnelles** par **TAQA Morocco**, la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des **Données à caractère Personnel**, les textes pris pour son application, et les délibérations de la Commission Nationale de contrôle de la Protection des **Données à caractère Personnel** (« **CNDP** »)

## Lutte contre le Blanchiment d'Argent

Lois ou réglementations conçues pour arrêter la pratique du **Blanchiment d'Argent**.

## Lutte contre le Financement du Terrorisme (CTF : Counter Terrorist Financing)

Lois, réglementations et directives conçues pour lutter contre le financement d'actes terroristes, de terroristes et d'organisations terroristes.

## Manipulation(s) de /du marché

Négocier, distribuer des informations ou se comporter autrement d'une manière susceptible d'affecter la décision d'un investisseur d'investir dans des **Titres** en donnant à cet investisseur une impression fausse ou trompeuse sur l'offre, la demande, le prix ou la valeur des **Titres**.

## Organisation Internationale Publique

Une institution multinationale composée de pays, de gouvernements ou d'autres institutions qui exerce des activités gouvernementales ou quasi-activités ou fonctions gouvernementales telles que les Nations Unies, l'Union européenne ou la Banque mondiale.

## Païement de Facilitation

Païement non officiel à un **Agent Public** pour accélérer une fonction de routine, qu'il est autrement obligé d'accomplir (par exemple, traitement des visas, Licences, inspections, etc.). Un **Païement de Facilitation** est une forme de **Pot-de-vin**.



# Définitions

## Partenaire(s) Commercial(aux)

Comprend toute partie avec laquelle **TAQA Morocco** fait des affaires, paie ou reçoit des fonds, y compris (mais sans s'y limiter) les **Clients**, les **Fournisseurs**, les vendeurs, les prestataires de services, les consultants, les conseillers, les **Contractants**, les **Distributeurs**, les agents, les intermédiaires commerciaux, les autres intermédiaires, les investisseurs, et partenaires, et cibles dans un contexte de **Fusions & Acquisitions**. Cela n'inclut pas les **Tiers** agissant uniquement en leur qualité de **Client de détail** ou de **Personnel** de **TAQA Morocco**.

## Pays/ territoire(s) Sanctionné(s)

Pays et/ou territoires soumis à des **Sanctions** globales à l'échelle nationale et/ou territoriale.

## Période d'Interdiction

Une période prescrite par **TAQA Morocco** (autre qu'une **Période Fermée**) pendant laquelle il est interdit au **Personnel** de **TAQA Morocco** de négocier des **Titres** de **TAQA Morocco**.

## Période Fermée / d'Abstention

La période légale pendant laquelle tout membre du **Personnel** de **TAQA Morocco** est interdit de négocier des **Titres** de **TAQA Morocco** en vertu de la loi ou de la réglementation applicable (Cf. **Code de Déontologie**).

## Personne Liée

Concernant le **Personnel** de **TAQA Morocco** :

- (a) Un conjoint, un partenaire civil, un enfant, un bel-enfant, un petit-fils, un parent, un beau-parent, un grand-parent, un frère ou une sœur, une belle-mère, un beau-père, un gendre, belle-fille, beau-frère ou belle-sœur, oncle, tante, nièce, neveu ou cousin (y compris parents adoptifs), partageant ou non le même foyer ;
- (b) Entreprises dans lesquelles vous êtes associé commandité, propriétaire (direct ou indirect) ou prenez des décisions de gestion ;
- (c) les fiducies dont vous êtes fiduciaire ;
- (d) Successions pour lesquelles vous êtes un exécuteur testamentaire ; et
- (e) Toute autre personne ou entité dont les transactions sont dirigées ou soumises à votre influence ou contrôle direct ou indirect.

## Personnel de TAQA Morocco

Toutes les personnes qui travaillent directement pour ou représentent **TAQA Morocco**, y compris les administrateurs, dirigeants, employés, consultants, détachés et **Contractants**.

## Personnes Sanctionnées

Les personnes, entités ou toute autre partie (a) situées, domiciliées, résidentes ou constituées dans un **Pays Sanctionné** ; (b) visé par des **Sanctions** administrées par les Nations Unies, l'Union européenne, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, le Canada, les Émirats arabes unis et/ou tout autre pays applicable ; et/ou (c) détenues ou contrôlées par ou affiliées à des personnes, entités ou toute autre partie visée aux points (a) et (b).

## Pot(s)-de-vin

Tout **Cadeau**, paiement, offre, promesse de payer ou autorisation pour quoi que ce soit de valeur fournie, directement ou indirectement, à ou pour l'usage ou le bénéfice de toute personne dans le but d'influencer tout acte, manquement à agir, décision ou omission dans afin d'obtenir, de conserver ou de diriger de manière inappropriée des affaires ou d'obtenir un avantage ou un avantage indu pour **TAQA Morocco**. Des exemples de **Pots-de-vin** incluent les paiements d'influence et les **Paiements de Facilitation**.

## Propriété Intellectuelle

Tous (a) les droits d'auteur, les brevets, les droits de base de données, les noms commerciaux et commerciaux, le savoir-faire, les secrets commerciaux, les noms de domaine et les droits sur les marques et les dessins et modèles (enregistrés ou non), (b) les demandes d'enregistrement et les droits de demander l'enregistrement, de l'un quelconque des droits susmentionnés, et (c) tous les autres droits de **Propriété Intellectuelle** et formes de protection équivalentes ou similaires existant partout dans le monde.

## Responsable Déontologie

Désigne toute personne désignée en tant que tel par la **Société**, conformément aux dispositions de la **Circulaire de l'AMMC (Cf. Code de Déontologie)**.



# Définitions

## Responsable Hiérarchique

Un membre du **Personnel** de **TAQA Morocco** qui est responsable de la gestion d'autres membres du **Personnel** de **TAQA Morocco**.

## Sanctions

Limitations édictées par des gouvernements ou des **Organisations Internationales Publiques** qui imposent des restrictions sur les activités commerciales, économiques ou financières, avec des pays, des entités et des personnes spécifiques.

## Société / TAQA Morocco

Désigne les sociétés **TAQA Morocco**, immatriculée au Registre de commerce d'El Jadida sous le numéro 2145, Jorf Lasfar Energy Company 5&6, TAQA North Africa, TAQA Morocco Wind Corporation, et toute filiale de **TAQA Morocco**

## Tiers / Tierce personne / Personne Tierce

Toute organisation, entité, individu ou groupe autre que **TAQA Morocco**, y compris tout **Concurrent**, **Fournisseur**, affilié ou **Client** de **TAQA Morocco** ou du **Groupe TAQA**.

## Titres

Actions, **Titres** de créance et instruments financiers dérivés, y compris actions ordinaires, actions privilégiées, options, produits dérivés, swaps, contrats à terme, contrats à terme, bons de souscription, positions courtes, participations bénéficiaires, billets convertibles, obligations, billets, débentures, papier commercial, participations à des prêts, actions limitées des parts de société en nom collectif et d'autres types de **Titres** de participation, de dette, hybrides et autres, y compris les **Titres de TAQA Morocco**.

## Transaction sur les Titres (en anglais Traiter/En cours de traitement/Traité)

A un sens très large en vertu des **Lois sur la Protection des Données** et comprend l'obtention, l'enregistrement ou la détention des informations ou des données ou la réalisation de toute opération ou ensemble d'opérations sur les informations ou les données, y compris :

- (a) Organisation, adaptation ou modification des informations ou des données ;
- (b) Récupération, consultation ou utilisation des informations ou données ;
- (c) Divulgence des informations ou des données par transmission, diffusion ou autre mise à disposition ; ou
- (d) Alignement, combinaison, blocage, effacement ou destruction des informations ou des données.

## Valeurs Mobilières

Ont la définition qui leur est donnée par la réglementation boursière en vigueur au Maroc.

## Voyage Parrainé

Inclut toute forme de transport (comme les billets d'avion et les taxis), d'**Invitations** et l'hébergement associés (comme les réservations d'hôtel) qui sont offerts dans le cadre d'un engagement lié aux affaires, comme les conférences, les visites de sites ou les réunions d'affaires, et autres que tout voyage ou **Invitations** prévu dans tout accord légal formel.



MESSAGE  
DU PRÉSIDENT



A PROPOS DE NOTRE  
CODE ÉTHIQUE



NOTRE CODE  
EN FLASH



LES VALEURS DÉFENDUES  
DANS CE CODE



NOS ENGAGEMENTS ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES INTERNES



NOS POLITIQUES ÉTHIQUES  
DANS LES AFFAIRES EXTERNES



NOS POLITIQUES DE  
TRAITEMENT DE L'INFORMATION



NOS POLITIQUES  
ENVIRONNEMENTALES ET DE  
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



GLOSSAIRE

# Historique des révisions

N° de version : 1.0  
Numéro d'émission : 1  
Date d'émission : Septembre 2022